

L'ÉVANGILE ÉTERNEL

Et l'accomplissement des prophéties sur la venue du Sauveur

Voici, je viens bientôt; tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne t'enlève ta couronne. (Rév. de Jésus-Christ, III, 11.)

VOL. II.

SAINT-BLAISE, près Neuchâtel (Suisse), Vendredi, 7 juillet 1868.

N° 32.

M.-B. CZECHOWSKI, ÉDITEUR.

APOCALYPSIS

ou

LA RÉVÉLATION DE SAINT-JEAN.

CHAPITRE XIX.

(Suite.)

Verset 13. „Il était revêtu d'une robe teinte dans le sang, et il s'appelle LA PAROLE DE DIEU.”

Le sang dont la robe de notre bien-aimé Sauveur était teinte, représente le sang de ceux qui prendront part à la grande et terrible guerre d'Armageddon. Cette guerre aura lieu peu de temps après que les 144,000 marqués du sceau divin, auront été mis à l'abri, hors de l'atteinte des méchants; elle aura lieu au moment où les quatre anges du chapitre VII commenceront leur œuvre de destruction. Comparez avec Esaïe LXIII, 1-4.

Verset 14. „Les armées du ciel le suivaient sur des chevaux blancs, vêtues de fin lin, blanc et pur.”

Ces armées célestes, sont des anges et des saints qui accompagneront leur divin Roi et Maître; ils représentent le triomphe et la victoire complète de notre bien-aimé Sauveur sur Satan et ceux qui lui obéissent. Le lin blanc, dont ils étaient revêtus, est un emblème de la pureté et de la justice divine. Voyez Apoc. VII, 4, 5; IV, 4; VII, 9, 13; XV, 6; XIX, 8.

Verset 15. „Il sortait de sa bouche une épée tranchante, pour en frapper les nations; car il les gouvernera avec un sceptre de fer, et c'est lui qui foulera la cuve du vin de la colère et de l'indignation du Dieu tout-puisant.”

Il est généralement admis que ce texte traite de la conversion du monde entier; mais, si nous le rapprochons davantage de

la lumière divine, nous sommes involontairement forcés de reconnaître que Jésus, Celui qui fut doux et humble de cœur et qui donna sa propre vie pour les pécheurs, afin qu'eux, en croyant en Lui, puissent avoir la vie éternelle, — oui, nous sommes convaincus que Jésus ne cherchera pas à convertir le reste des hommes par une verge de fer et en versant le sang de plusieurs. Non, s'il entrait dans le plan du Tout-Puissant de forcer tous les hommes à être sauvés, Il n'aurait qu'à dire un mot; car, de même qu'Il dit :

„Que la lumière soit; et la lumière fut” (Gen. I, 3), de même aussi Il pourrait dire: Que tous me craignent et que la lumière divine soit dans tous les cœurs! et tous le craindraient et le serviraient tel qu'Il le désire. Mais non, telle n'a pas été Sa volonté; Il nous a laissés libres et maîtres même de notre bonheur temporel et spirituel. Que tous ceux donc qui sont invités à prendre part au festin des noces de l'Agneau, choisissent maintenant entre la vie ou la mort. En relisant ce texte nous sommes tout particulièrement frappés de son analogie avec Esaïe LXIII, 1—4 ainsi qu'avec le Psaume II, qui, les deux, traitent de la destruction finale des méchants.

Verset 16. „Et sur son vêtement, et sur sa cuisse, il portait ce nom écrit: LE ROI DES ROIS ET LE SEIGNEUR DES SEIGNEURS.”

Aussitôt que le sanctuaire céleste aura été purifié et que le Seigneur Jésus aura achevé sa tâche de sacrificateur, Il se revêtira de ses habits royaux; alors tous verront ce qu'Il est, savoir le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs; alors aussi Il rendra à chacun selon la justice, suivant ce qu'Il aura fait soit le bien, soit le mal. Confrontez ce texte avec Esaïe LIX, 17. Et pas un seul de ses ennemis

n'échappera à Sa juste vengeance. Car Jésus est „au-dessus de toute principauté, de toute puissance, de toute dignité, de toute dénomination, et de tout nom qui se peut nommer, non-seulement dans ce siècle, mais aussi dans celui qui est à venir.” (Eph. I, 21.)

Dans ce temps-là s'accomplira aussi Jér. XXIII, 6, 8. „Et en ces jours Juda sera sauvé, et Israël habitera en assurance; et c'est ici le nom duquel on l'appellera: L'ÉTERNEL NOTRE JUSTICE.

... „Mais on dira: L'Éternel est vivant, qui a fait remonter, et qui a ramené la postérité de la maison d'Israël, du pays qui est vers l'aquilon, et de tous les pays auxquels je les avais chassés, et ils habiteront dans leur pays.”

Verset 17. „Je vis encore un ange qui était dans le soleil, et qui cria à haute voix à tous les oiseaux qui volaient par le milieu du ciel: Venez, et assemblez-vous pour le festin du grand Dieu” ...

Après que les quatre anges destructeurs du chapitre VII auront rangé leurs batailles, la prophétie du chapitre XVI, 17 aura son accomplissement; ce sera dans ce moment où nous entendrons dire: „C'est fait,” et que l'invitation sera aussi adressée aux oiseaux des cieux de s'assembler au banquet du grand Dieu. C'est dans ce moment aussi qu'apparaîtra Jésus, entouré de son armée céleste, revêtu du manteau de la vengeance, et qu'Il jugera et qu'Il combattra justement; rendant à chacun selon son œuvre. Nous voyons donc, que si les bien-aimés du Sauveur auront leur festin, les oiseaux des cieux, eux aussi, auront le leur.

(A suivre.)

L'accablement des soucis n'est rien à côté de l'accablement du péché.

A graver dans la mémoire.

... „ Car je *sais* à qui j'ai cru, et je suis persuadé qu'il a la puissance de garder mon dépôt jusqu'à ce jour-là. " (1 Tim. I, 12.)

„ Pour moi je *sais* que mon Rédempteur est vivant, et qu'il demeurera le dernier sur la terre; et qu'après que ma peau aura été détruite, je verrai Dieu de ma chair.

„ Je le verrai moi-même, et mes yeux le verront, et non un autre " ... (Job XIX, 25-27.)

„ Quand nous aimons nos frères, nous *connaissions* par là que nous sommes passés de la mort à la vie " ... (1 Jean III, 14.)

... „ Et nous *connaissions* qu'il demeure en nous par l'Esprit qu'il nous a donné. " (1 Jean III, 24.)

„ A ceci nous *connaissions* que nous demeurons en lui et qu'il demeure en nous: c'est qu'il nous a fait part de son Esprit. " (1 Jean IV, 13.)

„ Nous *connaissions* à ceci que nous aimons les enfants de Dieu: lorsque nous aimons Dieu, et que nous gardons ses commandements.

„ Car c'est en ceci que consiste l'amour de Dieu: que nous gardons ses commandements; et ses commandements ne sont pas pénibles. " (1 Jean V, 2, 3.)

„ Et c'est ici la confiance que nous avons en lui, que si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous exauce.

„ Et si nous *savons* qu'il nous exauce, quelque chose que nous lui demandions, nous le *savons*, parce que nous avons obtenu ce que nous lui avons demandé. " (1 Jean V, 14, 15.)

„ Or, nous *savons* que toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu, savoir, à ceux qui sont appelés, selon le dessein qu'il en avait formé. " (Rom. VIII, 28.)

„ Mes enfants, le dernier temps est venu; et comme vous avez ouï dire que l'Antechrist doit venir, aussi y a-t-il déjà plusieurs antechrist, par où nous connaissons que le dernier temps est venu. " (1 Jean II, 18.)

„ Sachez avant toutes choses, qu'aux derniers jours il viendra des moqueurs qui se conduiront par leurs propres convoitises, et qui diront: Où est la promesse de son avènement? " ... (2 Pier. III, 3, 4.)

„ Car nous *savons* que si notre demeure terrestre dans cette tente est détruite, nous avons dans le ciel un édifice qui vient de

Dieu, une maison éternelle, qui n'a point été faite par la main des hommes. " (2 Cor. V, 1.)

„ Mes bien-aimés, nous sommes dès à présent enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté; mais nous *savons* que quand il paraîtra, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est.

„ Et quiconque a cette espérance en lui, se purifie soi-même, comme lui aussi est pur. " (1 Jean III, 2, 3.)

La dame et le brigand.

(Suite et fin.)

Le brigand, que devint-il? Il était venu chez cette dame pour chercher un trésor, et certes il l'a trouvé. Il était venu pour chercher de l'or et de l'argent, mais il emporta la loi de Dieu, qui est meilleure que des millions et des millions; il emporta ce qui surpasse tous les trésors de ce monde: la Parole de Dieu qui vit et qui demeure éternellement.

Au mois d'avril 1867, une dame âgée, M^{me} Hannah P., mourut à Boston (Etats-Unis). Elle était native d'Angleterre, et fille d'une méthodiste très pieuse. Je n'avais pas le plaisir de la connaître; mais j'étais lié avec l'un des membres de sa famille. Cette dame, dans sa vieillesse, se plaisait à raconter aux jeunes membres de sa famille ce qu'elle avait vu et entendu, dans sa jeunesse, en Angleterre. J'étais encore bien jeune, dit-elle, que j'eus le plaisir d'assister avec ma mère à la fête de l'anniversaire soit de la société biblique soit de quelque autre société religieuse, à Yorkshire (Angleterre). Un grand nombre de ministres de renom et d'autres personnes encore avaient édifié l'assemblée par leurs discours et leurs récits, lorsqu'un homme, colporteur de cette société, prit aussi la parole. Il fit précisément le récit de cette scène de minuit; il le fit pour rendre témoignage de la puissance de la Parole de Dieu. Il ajouta que ce brigand, par l'influence de cette Bible et les prières de cette femme chrétienne, s'était converti à Christ. Un moment il s'arrêta dans son récit, comme pour se recueillir ou pour reprendre haleine, et l'assemblée, profondément émue, semblait attendre une conclusion, lorsqu'il dit: Je suis cet homme!

Au même instant une dame de l'auditoire, un peu âgée, se leva, à son tour, et dit calmement: L'histoire est vraie, je suis cette dame! puis se rassit.

Plusieurs années s'étaient écoulées depuis que la dame et le brigand ne s'étaient plus vus, et jusqu'à ce jour elle n'avait rien entendu dire de lui. Mais le Seigneur avait veillé sur ce grand pécheur; il fut conduit miraculeusement par la main du Tout-Puisant, qui voulut faire de lui un de ses instruments de bénédiction.

Ce récit, nous l'avons lu il y a quelque temps dans une publication religieuse. Bien plus, il y a un ou deux ans un frère chrétien nous l'envoya en manuscrit, disant qu'il l'a souvent entendu raconter par sa belle-mère, M^{me} Hannah P., laquelle avait assisté à la fête sus-mentionnée et avait, par conséquent, vu de ses yeux les deux acteurs principaux de cette histoire. Le récit fut publié dans le *London Packet*, du mois d'octobre, et, dans un numéro subséquent, l'éditeur de ce journal ajouta qu'il venait de recevoir une lettre qui corroborait en tous points le récit qu'il avait publié, et la rencontre de la dame avec le brigand lors de cette anniversaire religieux.

Ces rapports indépendants nous ont fourni l'occasion de compiler cette histoire; nous la présentons à nos lecteurs comme une illustration du soin protecteur de Dieu, comme une preuve qu'on est en sûreté lorsqu'on se confie en Lui, pour montrer aussi la puissance de Sa parole et les moyens mystérieux dont Il se sert pour amener à Lui les pécheurs.

H.-L. HASTINGS.

INSTRUCTIONS SECRÈTES DES JÉSUITES.

Esquisse historique par W.-C. BROWNLEE.

(Suite.)

Quelle singulière particularité de l'*infaillibilité* des saint pères! Un premier sanctionne la constitution des jésuites; un second pape, ému des dangereuses menées de cette infâme société, la dissout: il est vrai qu'il paya de sa vie cet acte de courage. Enfin un troisième pape, Pie VII, aussi *infaillible*, les réintègre dans leurs pleins droits. — Cependant ces inconséquences ne purent manquer d'éveiller l'attention de tous les hommes bien pensants du globe entier, et surtout la bulle du pape Pie VII provoqua une indignation universelle.

Les *Instructions Secrètes* formaient soi-disant le code des lois des jésuites. Mais tous

les membres de la société n'en avaient pas connaissance. Les hommes hardis, audacieux, méchants, et capables de faire un coup désespéré, capables de détruire leurs ennemis par le moyen de l'épée, des balles, ou du poison, ceux-ci avaient des connaissances particulières. Les agents déguisés, les hommes masqués avaient des instructions particulières, qu'on ne communiqua point aux autres membres de la société. Quant aux hommes fins, rusés, polis, qui faisaient la cour aux nobles, qui s'insinuaient dans la faveur des princes, des rois, des veuves riches, des héritiers et des héritières, ceux-ci recevaient leurs instructions du général de l'ordre. Pour ce qui est des savants, des hommes sérieux et droits, ils n'étaient pas admis dans le secret de certaines instructions : étant envoyés pour captiver les gens sans soupçon, les sérieux, les pieux, ils faisaient l'éloge de la société par des descriptions attrayantes; c'était leur office. Ils ne se mêlaient point de politique; ils disaient qu'ils ne recherchaient point la richesse, mais qu'ils accomplissaient fidèlement leur vœu de pauvreté. Leur unique but était de convertir le monde et de mettre fin au protestantisme ainsi qu'à toutes les hérésies! Ces membres-ci, n'étant pas initiés dans les *Instructions Secrètes*, pouvaient, en bonne conscience, nier et prêter serment même sur la croix, qu'il n'y avait point de telles instructions. On peut comprendre que les jésuites initiés avaient un intérêt tout spécial pour inciter ces hommes aimables et droits, ces hommes dignes de confiance, à déclarer au monde entier que de telles règles et maximes, telles que celles des *Instructions Secrètes*, n'avaient jamais existé parmi eux. Et le témoignage de ces hommes à caractère droit était d'un grand poids auprès des rois, des nobles, et même auprès des protestants.

Mais les méchants, les rusés, les audacieux et tous ceux qui leur ressemblaient, y compris le général avec son armée d'espions, étaient parfaitement initiés dans le secret de ces instructions, et ils ne manquaient pas de s'y conformer tous les jours.

Ces *Instructions Secrètes* n'étaient guère connues du public: ce n'est qu'environ cinquante ans après la dissolution et l'expulsion de cette société, qu'il en transpara quelque chose. Cependant il ne faut pas se dissimuler que les hommes instruits de tous les rangs, tant catholiques que protestants, qui avaient étudié les mouvements, les intrigues

et les conspirations des jésuites, n'ignoraient nullement ces pratiques ignominieuses. Lors donc de la découverte et de la publication du livre des *Instructions Secrètes*, personne ne douta de leur authenticité. Comme on connaissait depuis longtemps leurs conspirations et leurs pratiques, on ne fit que trouver dans leur livre le modèle exact de toutes leurs actions. Ceux qui avaient eu à souffrir d'une manière quelconque par les jésuites ne conservèrent plus le moindre doute sur l'authenticité de ces règles, qui se répondaient tout aussi exactement que le modèle sur papier fait par la main d'un architecte répond à la maison qu'il en bâtit. Ils avaient beau nier ces règles et ces instructions; les artifices, les actions atroces y prescrits n'étaient-ils pas gravés dans la mémoire des princes, des nobles, des ministres et du peuple? Non, il leur fut impossible de nier ces *Instructions Secrètes*; et ils l'auraient pu, comment auraient-ils pu effacer des monuments et des registres nationaux tous les détails atroces de leur histoire?

Souvent on avait accusé les jésuites d'agir d'après des Règles Secrètes que personne, à l'exception d'eux, ne connaissait. Ainsi en 1624, l'Université de Paris les accusa d'être gouvernés par des lois qui n'étaient ni permises par les rois, ni sanctionnées par les parlements. Et dans l'*Histoire des Jésuites*, vol. I, p. 326, nous lisons dans une lettre de l'évêque catholique-romain d'Angleterre, ce qui suit: „Les supérieurs des jésuites ne les gouvernent point par les règles de l'Eglise, mais au moyen de certaines *Instructions Secrètes* qui ne sont connues qu'à ses supérieurs.” Voyez l'édition de cette lettre, publiée à Cologne en 1666.

Comme nous venons de le dire, il y avait dans cette société des gradations. Tels de ses membres, par exemple, ne connaissaient pas les règles secrètes; d'autres, quoique les connaissant, n'étaient pas initiés dans les réglemens *les plus secrets*.

Lors d'un procès intenté par des négociants français aux jésuites, ces derniers, pour se justifier, durent produire leurs livres devant la cour. C'est alors que, au grand regret des pères de la société, leurs *Constitutions* furent rendues publiques. La nation s'indigna contre cette secte, et le Parlement prononça sa dissolution et les bannit.

Mais les *SECRETATA MONITA* (*Instructions Secrètes des Jésuites*) ne furent découvertes

qu'environ cinquante ans après la dissolution de cette société en France. On prétend qu'elles ont été rédigées par MM. Laignez et Aquaviva, successeurs immédiats de Loyola.

Lors de leur première publication, les jésuites étaient accablés de crainte et de frayeur. Cependant cela n'eut point de durée; bientôt après, ce à quoi on s'attendait, ils affectaient d'être offensés de ce qu'on osait leur attribuer de telles règles, et ils les niaient publiquement. Mais ni les protestants ni les catholiques ne conçurent le moindre doute sur l'authenticité de ces Instructions.

Le musée britannique recèle un ouvrage intitulé: „*Formulae Provisionum diversarum a G. Passarello, summo studio in unum collectae*,” etc.; il fut imprimé à Venise en 1596. A la fin de ce livre se trouvent en manuscrit les *Instructions Secrètes*. Probablement quelque jésuite-chef les y avait écrites pour son propre usage. Mais ce n'est pas tout; ces Instructions sont suivies d'un avis et d'une injonction. L'avis porte que ces Instructions ne doivent être communiquées qu'avec la plus grande précaution et à ceux seulement qui ont été suffisamment à l'épreuve.

L'injonction, est tout aussi caractéristique: „Que si jamais on nous impute ces règles, est-il dit, qu'on les nie!”

Une première copie des *Instructions Secrètes* fut découverte au collège des jésuites à Paderborn (Westphalie); et une seconde, dans la cité de Prague. Dans la préface de ces deux copies se trouve l'injonction que voici: „Si ces Règles tombent dans les mains des étrangers, qu'on nie qu'ils soient les règles de la société.”

Il ressort de la préface de la copie anglaise, publiée en 1658, que celle de Paderborn a été découverte dans les circonstances suivantes: Lorsque Christian, duc de Brunswick, devint maître de Paderborn, il s'empara du collège des jésuites, dans lequel il trouva une grande bibliothèque avec une collection de manuscrits, qu'il donna aux Capucins. Ces derniers, en dépouillant leur trésor, trouvèrent dans les archives du recteur les fameuses *Instructions Secrètes*.

Comme les Capucins, de même que tous les autres ordres monastiques, étaient ennemis déclarés des jésuites, ils s'empressèrent de rendre publique leur trouvaille.

M. McGavin donne encore dans le Glasgow protestant, quelques informations sur une autre copie. „Jean Schipper, libraire

d'Amsterdam, ayant acheté à Anvers, avec d'autres livres, une copie des Instructions Secrètes, se décida à les faire réimprimer. Les jésuites, en ayant eu connaissance, vinrent les lui réclamer; mais c'était trop tard, parce qu'on les avait déjà envoyés en Hollande. Sur ces entrefaites, un membre de la société, qui demeurait à Amsterdam, apprenant d'un libraire catholique, du nom de Van Eyk, que M. Schipper faisait imprimer un livre concernant les jésuites, lui dit: „Si ce sont seulement les Règles de la société, je ne m'en inquiéterai point.” — „Ce sont les Instructions Secrètes de la société,” lui répondit M. Van Eyk.

Le père, haussant les épaules, et fronçant les sourcils, dit: „Dans ce cas, je ne vois d'autre remède que de nier que cela vient de la société.”

Malgré cela, les saints pères jugèrent plus prudents d'acheter pour leur compte l'édition entière, à l'exception de quelques exemplaires. Plus tard, l'un de ces exemplaires servit à la publication d'une nouvelle édition, qui fut précédée de la relation que nous venons de donner et dont l'authenticité nous est garantie par deux hommes catholiques dignes de foi.

En 1669 le savant et vénérable D^r Compton, évêque de Londre, publia aussi une traduction anglaise, des Instructions Secrètes. Ses arguments sur leur authenticité et son caractère comme savant et théologien, nous sont une garantie suffisante qu'il n'aurait jamais prêté son nom et son influence pour soutenir une œuvre dont l'autorité pouvait présenter quelque doute ou qui fût de nature à tromper le public.

W. C. B.

Préface des Instructions Secrètes.

„Que les supérieurs gardent et retiennent entre leurs mains, avec soin, ces instructions particulières, et qu'ils les communiquent seulement à quelque peu de profès, instruisant de quelques-unes les non-profès, lorsque l'avantage de la Société le demandera, et cela sous le sceau du silence, et non comme si elles avaient été écrites par un autre, mais prises de la propre expérience de celui qui les dit. Comme plusieurs des profès sont instruits de ces secrets, la Société a réglé, depuis son commencement, que ceux qui les sauraient ne puissent se mettre dans aucun des autres ordres, excepté dans celui des Chartreux, à

cause de la retraite où ils vivent, et du silence inviolable qu'ils gardent; ce que le saint-siège a confirmé.

„Il faut bien prendre garde que ces avertissements ne tombent entre les mains des étrangers, parce qu'ils leur donneraient un sens *sinistre* par envie pour notre ordre. (*Cavendum omnino ne in manus externorum hæc monita deveniant, quia sinistre interpretentur, destinationi nostræ invidentes.*) Que si cela arrive (ce qu'à Dieu ne plaise!) que l'on nie que ce soient là les sentiments de la Société, en le faisant par ceux que l'on sait de certitude ignorer, et, en leur opposant nos instructions générales, et nos règles imprimées ou écrites.

„Que les supérieurs recherchent toujours avec soin et avec prudence si quelqu'un des nôtres n'a point découvert à quelque étranger ces instructions; car personne ne les copiera pour soi ni pour un autre, ni ne souffrira qu'on les copie, que par le consentement du général ou du provincial; et si l'on doute si quelqu'un est capable de garder de si grands secrets, qu'on lui dise le contraire et qu'on le renvoie.”

(A suivre.)

PENSÉES.

C'est en lisant la Parole sainte, en la sondant, que nous apprendrons à connaître les plaies incurables de notre cœur. Comparez avec Ps. CXIX, 105.

* *

La prière est la respiration de l'âme, la Parole de Dieu sa nourriture. Comparez avec Ps. CXIX, 103.

* *

La prière doit sortir de l'ensemble de la vie, et n'en pas être un acte détaché.

* *

Voulez-vous arriver à vous posséder? Donnez-vous d'abord un vrai Maître: l'empire que vous aurez sur vous-même croîtra avec l'empire que vous laisserez prendre au Seigneur.

* *

Qu'est-ce qui donne le bonheur? est-ce certains lieux, certains hommes, ou certaine forme de culte? Oh! non, c'est l'Éternel, lorsqu'il lève sur nous la clarté de sa face. Comparez avec Ps. XXXIV, 6.

Le passage des ténèbres à la lumière et du sentiment de la colère de Dieu à l'espérance de sa gloire est la plus grande révolution qu'on puisse imaginer, et elle est souvent aussi prompte que merveilleuse. Comparez avec Actes XIX, 1—21.

* *

La gloire de l'amour divin se mesure à ses abaissements: plus il descend aux dernières profondeurs de la souffrance, plus il manifeste de pitié pour tout ce qui est chétif et méprisé; plus aussi son origine céleste est manifestée. Comparez avec Esaïe LIII, 3.

* *

Les combats de la prière sont une œuvre de foi, et la foi est le bras qui saisit toutes les grâces divines. Comparez avec Jean I, 12.

* *

Il est un trésor toujours à notre portée, malgré les ténèbres et les misères qui nous le voilent: c'est la miséricorde et les compassions de notre Dieu. Comparez avec Ps. CXLV, 9.

* *

Nos profonds soupirs sont parfois nos meilleures armes. Comparez avec Romains VIII, 2.

Avis important.

Nous venons de recevoir la traduction de la grande carte symbolique illustrée:

Grosse symbolisch-prophetische Karte.

Ce magnifique travail sort des presses de M. Bonfantini à Bâle, Petersgasse, n° 40, où l'on peut se la procurer au prix de 3 fr. l'exemplaire. Le tout est travaillé avec le plus grand soin et l'exécution typographique ne laisse rien à désirer.

On peut toujours se procurer chez nous des exemplaires de la carte française, au prix de 3 fr. sur papier.

Sous presse, pour paraître prochainement

Das Reich Christi und die Weltreiche.

C'est une traduction de notre exposition sur les prophéties de Daniel qui a paru en son temps dans l'Évangile Éternel.

Conditions d'abonnement.

Le prix de l'abonnement pour la Suisse (franco) est de 5 fr. par an. Pour l'étranger, le port en sus. — Les lettres et envois doivent être adressés au rédacteur, à Saint-Blaise, canton de Neuchâtel (Suisse).